

Présentation de la plateforme

TURBEam

Webinaire – Inventaire des zones humides et intégration dans les documents d’urbanisme

11 octobre 2024

TURBEau

La plateforme pour les Territoires, l'Urbanisme et l'Eau

Les constats :

Le besoin d'une meilleure intégration de l'eau dans les documents types SCoT et PLU(i) pour qu'ils répondent aux enjeux sur leur territoire

Le besoin des acteurs de l'aménagement/urbanisme d'un espace de ressources pour identifier, dans chaque document de planification, les éléments à intégrer, et disposer de retours d'expériences

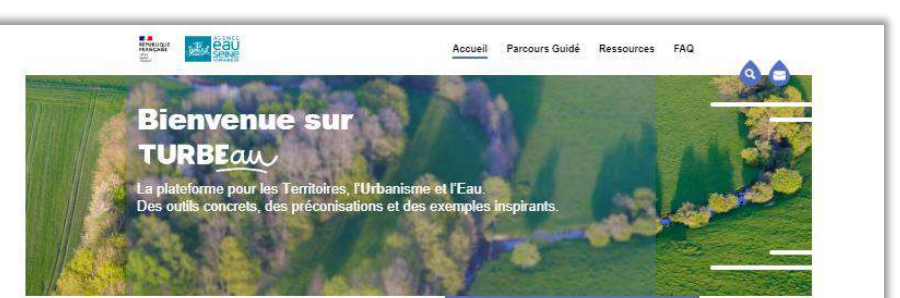
Pour qui ?

Les services techniques des collectivités, les services d'urbanisme de l'Etat, les bureaux d'études, les agences d'urbanisme, les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, les animateurs SAGE et les Directions territoriales

Pour quoi ?

Faciliter la compréhension et l'intégration des enjeux de l'eau dans les documents d'urbanisme

www.turbeau.eau-seine-normandie.fr



RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE EAU ET URBANISME

Face au changement climatique, les documents d'urbanisme, par leur ancrage territorial, leur approche systémique et de long terme, peuvent efficacement contribuer à limiter les risques et accroître la résilience des territoires, s'ils sont structurés autour de l'eau et de la biodiversité.

Développer la nature pour bénéficier d'îlots de fraîcheur en milieu urbanisé, soutenir la renaturation des cours d'eau pour réduire les risques d'inondation, tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau pour tous les usages, sont autant de réponses que le document d'urbanisme peut encadrer de manière adaptée au contexte local, au profit d'un cadre de vie amélioré.

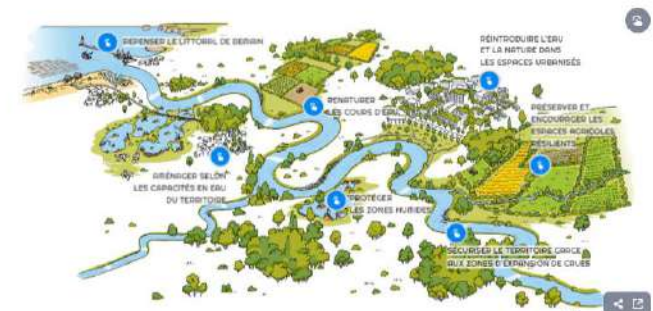
NOUVEAU

Vous pouvez visionner ou réviser le [webinaire participatif sur l'eau et l'urbanisme](#), organisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie le 19 octobre 2023.

Découvrez le [guide d'application de la méthode ERG](#) lié à l'imperméabilisation nouvelle des sols dans les documents d'urbanisme, publié en janvier 2024 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, en collaboration avec la DIREC.



EAU ET URBANISME : QUELS ENJEUX ?





Bienvenue sur TURBEau

La plateforme pour les Territoires, l'Urbanisme et l'Eau.
Des outils concrets, des préconisations et des exemples inspirants.

RENFORCER LES SYNERGIES ENTRE EAU ET URBANISME

Face au changement climatique, les documents d'urbanisme, par leur ancrage territorial, leur approche systémique et de long terme, peuvent efficacement contribuer à limiter les risques et accroître la résilience des territoires, s'ils sont structurés autour de l'eau et de la biodiversité.

Développer la nature pour bénéficier d'îlots de fraîcheur en milieu urbanisé, soutenir la restauration des cours d'eau pour réduire les risques d'inondation, tenir compte de la disponibilité de la ressource en eau pour tous les usages, sont autant de réponses que le document d'urbanisme peut encadrer de manière adaptée au contexte local, au profit d'un cadre de vie amélioré.

NOUVEAU

Vous pouvez visionner ou revoir le [webinaire participatif sur l'eau et l'urbanisme](#), organisé par l'agence de l'eau Seine-Normandie le 19 octobre 2023.

Découvrez le [guide d'application de la méthode ERC](#) lié à l'imperméabilisation nouvelle des sols dans les [documents d'urbanisme](#) publié en janvier 2024 par l'agence de l'eau Seine-Normandie, en collaboration avec la DRIEAT.

57 SCoT

Sur le bassin Seine-Normandie, une opportunité pour favoriser l'eau et la biodiversité !

← ● ○ ○ →

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE RECHERCHE

Parcours guidé Ressources

Parcours guidé

Ressources

www.turbeau.eau-seine-normandie.fr



- Éléments thématiques et transversaux
- Relations entre documents de planification de l'eau et ceux de l'urbanisme
- Zoom sur les SAGE
- Acteurs ressources utiles à contacter
- Mentions utiles à apporter dans un cahier des charges d'élaboration d'un document d'urbanisme
- Définitions des termes-clés
- Guide ERC imperméabilisation des sols

Accueil Parcours Guidé **Ressources** FAQ

RESSOURCES

Cette page présente des informations transversales à toutes les thématiques :

- relations entre documents de planification du domaine de l'eau et du domaine de l'urbanisme ;
- apport des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle locale ;
- acteurs ressources utiles à contacter ;
- mentions à ne pas oublier dans un cahier des charges d'élaboration d'un document d'urbanisme ;
- définitions de termes-clés, dans le domaine de l'urbanisme et dans celui de l'eau.

Liens entre eau et urbanisme →

Gestion locale de l'eau →

Acteurs à associer →

Cahier des charges →

Vocabulaire de l'urbanisme et de l'eau →

Guide "Éviter, Réduire, Compenser" : imperméabilisation nouvelle des sols →



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Gérer durablement le littoral

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

S.Co.T.

PLU(i)

S.Co.T. & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

- Enjeux et co-bénéfices
- Compatibilité SDAGE & PGRI

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

Gérer durablement le littoral

2

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

2

Quel document ?

- SCoT
- PLU(i)**
- SCoT & PLU(i)
- Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

- Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?**
 - Enjeux et co-bénéfices
 - Compatibilité SDAGE & PGRI
- Quel diagnostic sur mon territoire ?**
 - Questions à se poser
 - Données, diagnostics & études
 - Aides financières
 - Rapport de présentation
- Quelle traduction stratégique dans mon projet ?
- Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

- Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer
- Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue
- Préserver la ressource en eau
- Prendre en compte la capacité des équipements et milieux
- Prévenir les risques naturels
- Gérer durablement le littoral

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

- Enjeux et co-bénéfices
- Compatibilité SDAGE & PGRI

Quel diagnostic sur mon territoire ?

- Questions à se poser
- Données, diagnostics & études
- Aides financières
- Rapport de présentation

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

- PADD

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

Gérer durablement le littoral

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

- SCoT
- PLU(i)**
- SCoT & PLU(i)
- Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

- Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?**
 - Enjeux et co-bénéfices
 - Compatibilité SDAGE & PGRI
- Quel diagnostic sur mon territoire ?**
 - Questions à se poser
 - Données, diagnostics & études
 - Aides financières
 - Rapport de présentation
- Quelle traduction stratégique dans mon projet ?**
 - PADD
- Quelle traduction réglementaire dans mon document ?**
 - Règlement
 - OAP
 - Annexes

Quelle thématique ?

- Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer
- Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue
- Préserver la ressource en eau
- Prendre en compte la capacité des équipements et milieux
- Prévenir les risques naturels
- Gérer durablement le littoral

2

PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

- Règlement
- OAP
- Annexes

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

Gérer durablement le littoral

2



PARCOURS GUIDÉ

Le parcours s'utilise de haut en bas. Pour commencer, choisissez un document d'urbanisme, puis une étape. Vous pouvez ensuite jouer entre étape et thématique. Par défaut, tous les thèmes d'une bulle sont sélectionnés. Pour affiner votre recherche, désélectionnez les thèmes non pertinents. L'ensemble des résultats s'affichent en bas de page.

Quel document ?

SCoT

PLU(i)

SCoT & PLU(i)

Agir au delà du document d'urbanisme

Quelle étape ?

Pourquoi intégrer l'eau dans mon projet de territoire ?

Quel diagnostic sur mon territoire ?

Quelle traduction stratégique dans mon projet ?

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

- Règlement
- OAP
- Annexes

Quelle thématique ?

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

- Milieux humides
- Gestion des eaux pluviales à la source et perméabilité des sols
- Renaturation des cours d'eau
- Éléments fixes du paysage

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Préserver la ressource en eau

Prendre en compte la capacité des équipements et milieux

Prévenir les risques naturels

Gérer durablement le littoral


3

Navigation sur le parcours guidé

Résultats

PLU(i) Traduction réglementaire Milieux humides

3 résultats




Préconisations de rédaction PLU(i) -
Annexes – Milieux humides

Cette fiche contribue aux objectifs :

- Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer
- Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

26/04/2023 →



Préconisations de rédaction PLU(i) –
OAP – Milieux humides

Cette fiche contribue aux objectifs :

- Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue
- Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

26/04/2023 →



Préconisations de rédaction PLU(i) –
Règlement – Milieux humide

Cette fiche contribue aux objectifs :

- Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer
- Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

25/04/2023 →





PRÉCONISATIONS DE RÉDACTION PLU(I) – OAP – MILIEUX HUMIDES

Publié le 26 avril 2023 - Mis à jour le 04 septembre 2024

Thématiques

Lutter contre l'artificialisation des sols et les îlots de chaleur et renaturer

Préserver et renforcer les continuités écologiques, Trame verte et bleue

Étapes

OAP

Quelle traduction réglementaire dans mon document ?

Document d'urbanisme

PLU(i)

Dispositions du SDAGE & PGRI

1.1.2. SDAGE [☞](#) Cartographier et protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme

1.1.3. SDAGE [☞](#) Protéger les milieux humides et les espaces contribuant à limiter le risque d'inondation par débordement de cours d'eau ou par submersion marine dans les documents d'urbanisme [Disposition commune **1.C.1 PGRI** [☞](#)]

4.1.1. SDAGE [☞](#) Adapter la ville aux canicules

ATTENTION ! Le document d'urbanisme doit se référer systématiquement aux SAGE du territoire lorsqu'ils existent, ceux-ci peuvent décliner des dispositions et règles propres aux enjeux du territoire.

+ En savoir plus

Les OAP sont à définir en complément et déclinaison du règlement, ce dernier restant la pièce du PLU(i) avec la plus forte portée juridique (conformité).

LES PRÉCONISATIONS DE RÉDACTION

Principes communs aux OAP

- Définir « les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques » ⁽¹⁾ ainsi que « l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain, favoriser la densification et assurer le développement de la commune » ⁽²⁾, impliquant la mise en valeur des zones humides.
- Définir « des dispositions portant sur la conservation, la mise en valeur ou la requalification des éléments de paysage, [...] sites et secteurs qu'elles ont identifiés et localisés pour des motifs d'ordre [...] écologique [...] » ⁽³⁾.

📄 Références juridiques

⁽¹⁾ [Article L. 151-6-2](#) [☞](#) du code de l'urbanisme

⁽²⁾ [Article L.151-7 1°](#) [☞](#) du code de l'urbanisme

⁽³⁾ [Article R.151-7](#) [☞](#) du code de l'urbanisme

OAP thématique

- OAP thématique Trame verte et bleue intégrant les zones humides
- OAP thématique traitant spécifiquement des zones humides
- Définir les principes généraux à appliquer et décliner les principes associés à l'analyse de la fonctionnalité des zones humides et les règles correspondantes

OAP sectorielle ou de secteur d'aménagement

OAP sectorielle ou secteur d'aménagement comportant une représentation schématique des zones humides présents en zones AU voire U afin de les préserver dans le futur aménagement de ces secteurs (zone de développement ou de renouvellement urbain)

- Définir des orientations d'aménagement spécifiques pour des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur/réhabiliter/restructurer/à aménager.

LES EXEMPLES DE RÉDACTION

Une OAP thématique « Biodiversité, nature et eau dans la ville »



Une végétation adaptée aux milieux humides pour matérialiser « la liaison verte et bleue »



L'identification des zones humides à préserver dans des zones ouvertes à l'urbanisation



Une OAP thématique « Trame verte et bleue » et des OAP sectorielles pour la restauration des zones humides dégradées



Une OAP sectorielle protégeant les zones humides et formalisant les mesures de réduction des incidences et les mesures compensatoires



Les zones humides intégrées dans un parcours pour la découverte du paysage



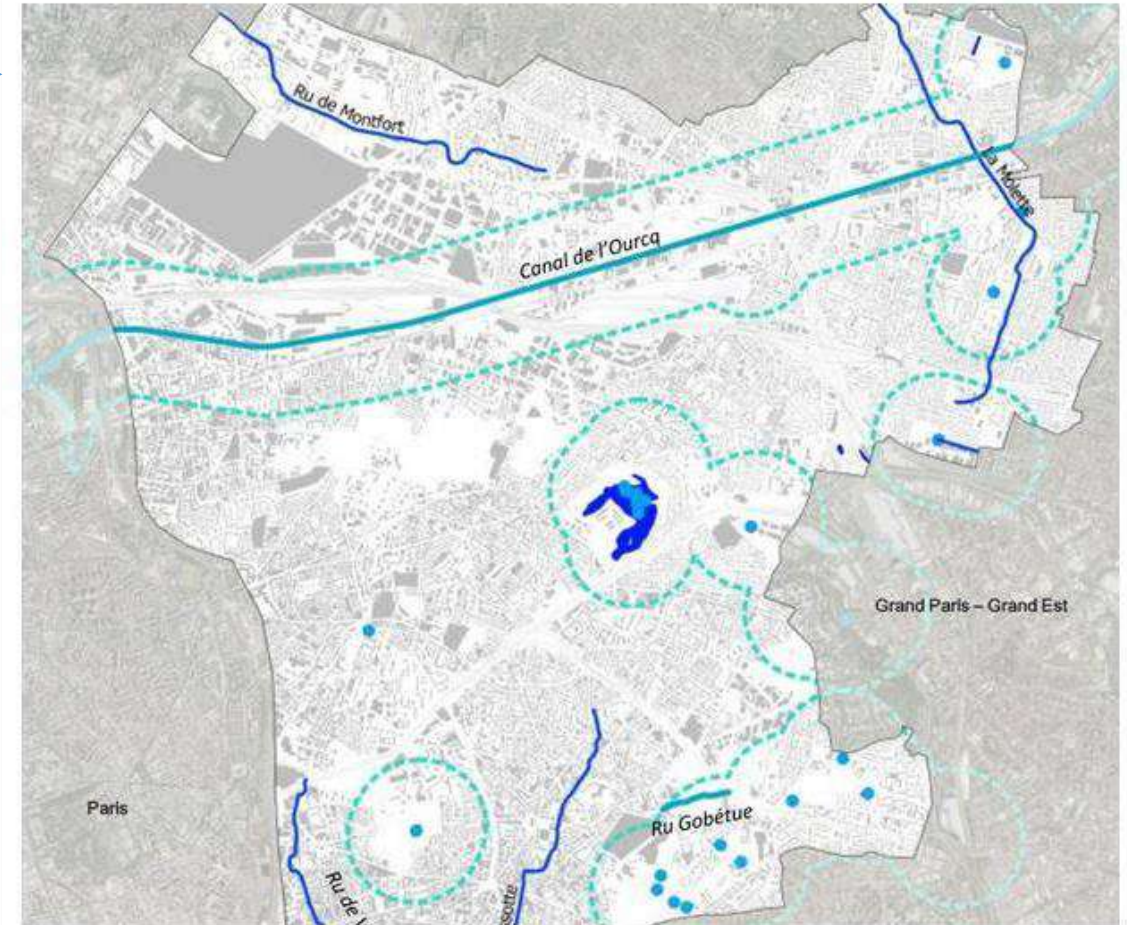
Une OAP intégrant les zones humides et leurs espaces de bon fonctionnement



Une OAP identifiant les corridors fonctionnels et à conforter des milieux humides



Une OAP thématique « Biodiversité, nature et eau dans la ville »



— Identifier les anciens rus

● Protéger les mares et plans d'eau identifiés

⋯ Recréer un réseau de mares

■ Protéger les zones humides identifiées

— Intégrer la renaturation du canal de l'Ourcq et du ru de Gobétue

PLUi d'Est-Ensemble (Seine-Saint-Denis, 93)

Au total, TURBEAU c'est :

- Plus d'une 100aine de pages de contenu
- Des ressources thématiques et transversales
- Des exemples concrets de rédaction et de bonnes pratiques
- Un schéma interactif

Pour retrouver **TURBEau** rendez-vous sur :
www.turbeau.eau-seine-normandie.fr

Contacts :

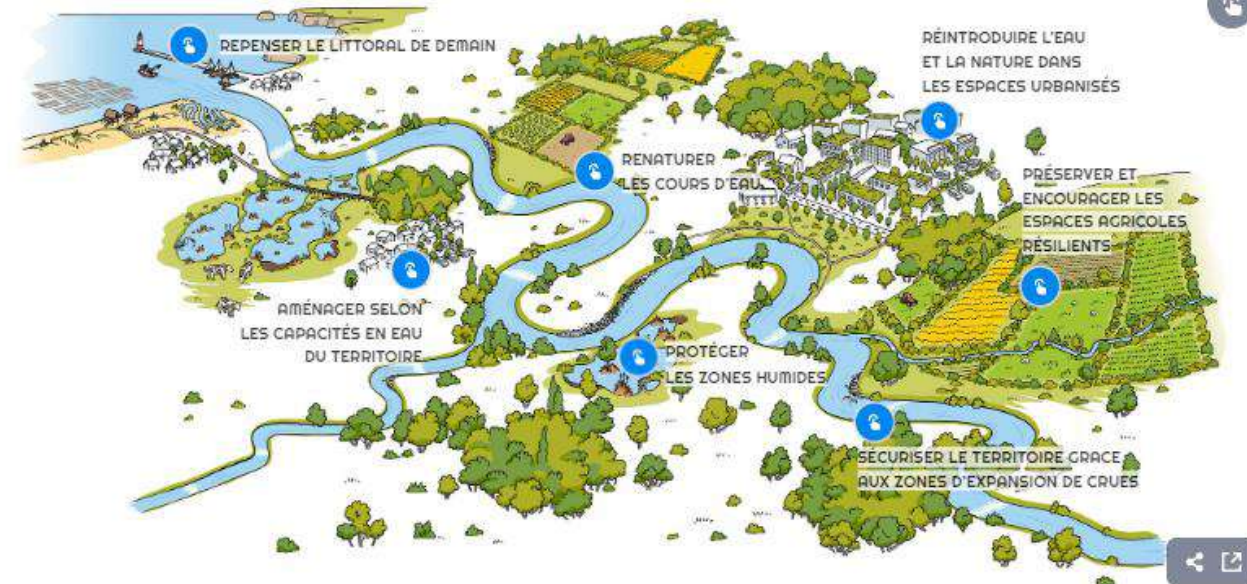
Plateforme TURBEAU : turbeau@aesn.fr

Sarah FEUILLETTE, Responsable du service planification, évaluation et prospective (SPEP) feuillette.sarah@aesn.fr

Aurélié JANNE, Chargée de projets politique territoriale spécialisée (SPEP) janne.aurelie@aesn.fr

Quentin DUVAL, Chargé de projet Eau et Urbanisme spécialisé (SPEP) duval.quentin@aesn.fr

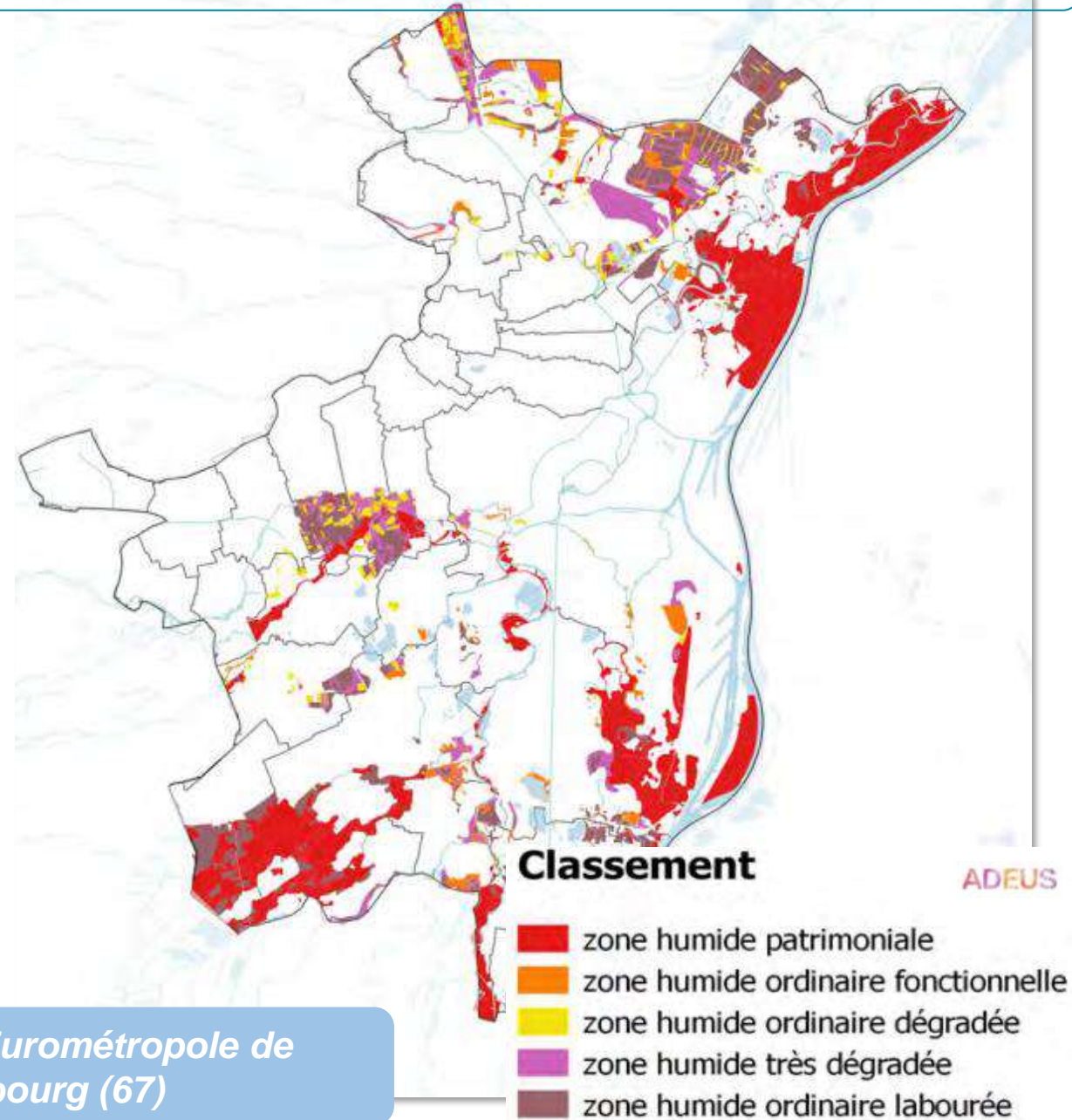
EAU ET URBANISME : QUELS ENJEUX ?



PLU(i) – Rapport de présentation



- Cartographie des zones humides **potentielles** et **avérées**
- Intégration des **connaissances sur leur fonctionnement**
- **Description des pressions** exercées sur les ZH et **identification de celles qui sont dégradées**
- Analyse de la **consommation** des ZH



PLU Eurométropole de
Strasbourg (67)

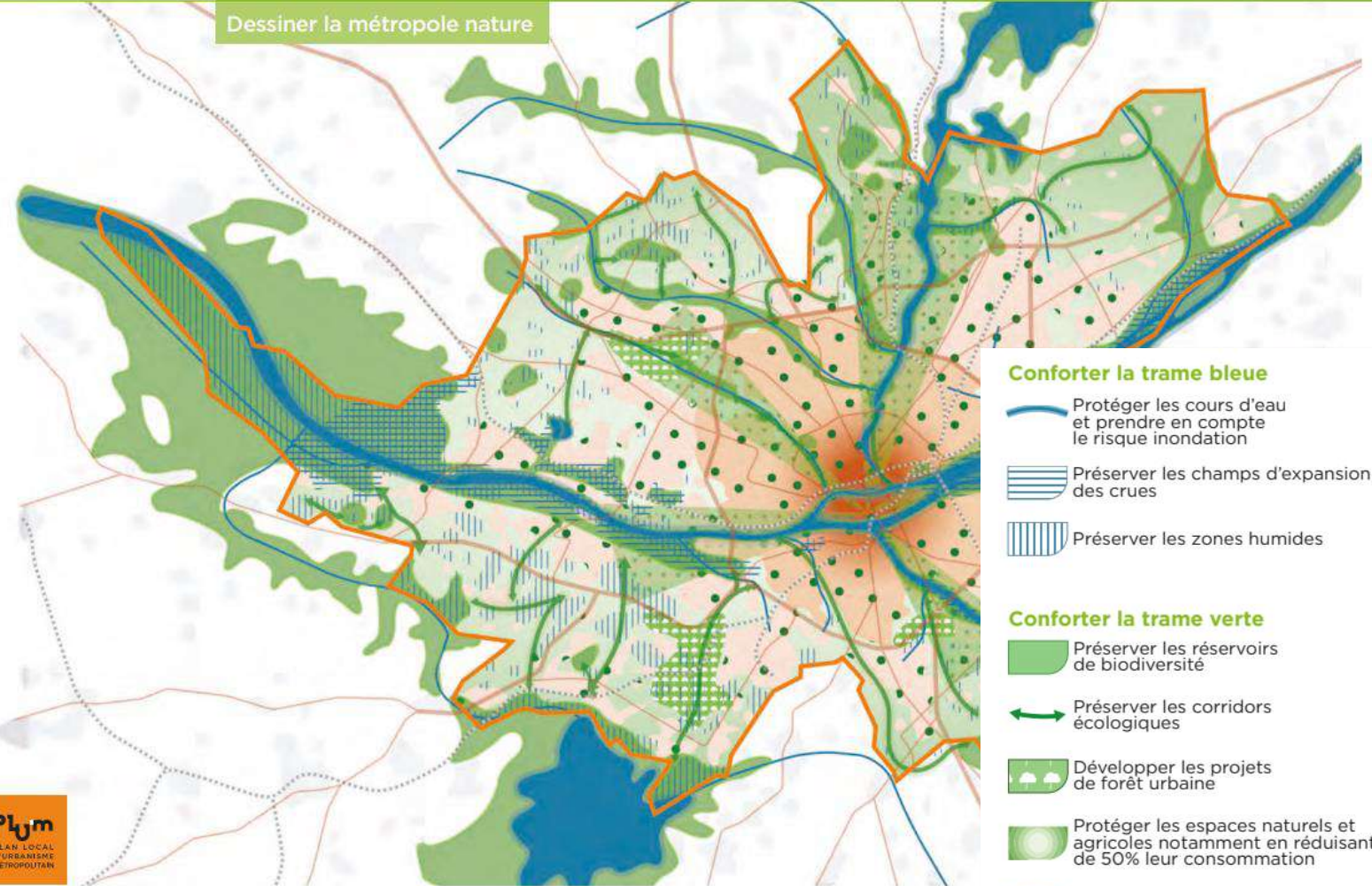
PLU(i) – PADD



ENVIRONNEMENT

FAIRE DE LA MÉTROPOLE UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dessiner la métropole nature



Conforter la trame bleue

Protéger les cours d'eau et prendre en compte le risque inondation

Préserver les champs d'expansion des crues

Préserver les zones humides

Conforter la trame verte

Préserver les réservoirs de biodiversité

Préserver les corridors écologiques

Développer les projets de forêt urbaine

Protéger les espaces naturels et agricoles notamment en réduisant de 50% leur consommation

Développer la nature en ville

Préserver et valoriser l'étoile verte des vallées nantaises

Identifier les zones humides comme des éléments de la **trame verte et bleue**

Intégrer un objectif de **non-dégradation** des zones humides et de leurs fonctions, et de **restauration** des zones humides dégradées

Définir les ambitions de **préservation** des zones humides

Définir une **stratégie de restauration** des zones humides

PLUm
PLAN LOCAL
D'URBANISME
METROPOLITAIN

PLUm Nantes métropole (44)

PLU(i) – Règlement



Classement en un zonage adapté :

- En zonage N potentiellement indicé (Nzh)
- En sur-zonage au titre du L. 151-23 CU
- En Espaces Boisés Classés (EBC)

Création d'emplacements réservés (ER) (L.151-41 CU)

PLU Villeneuve-sous-Dammartin (77)



- ❖ En zone Nzh :
Toutes les installations, constructions ou aménagements sont interdits.

PLU(i) – Règlement

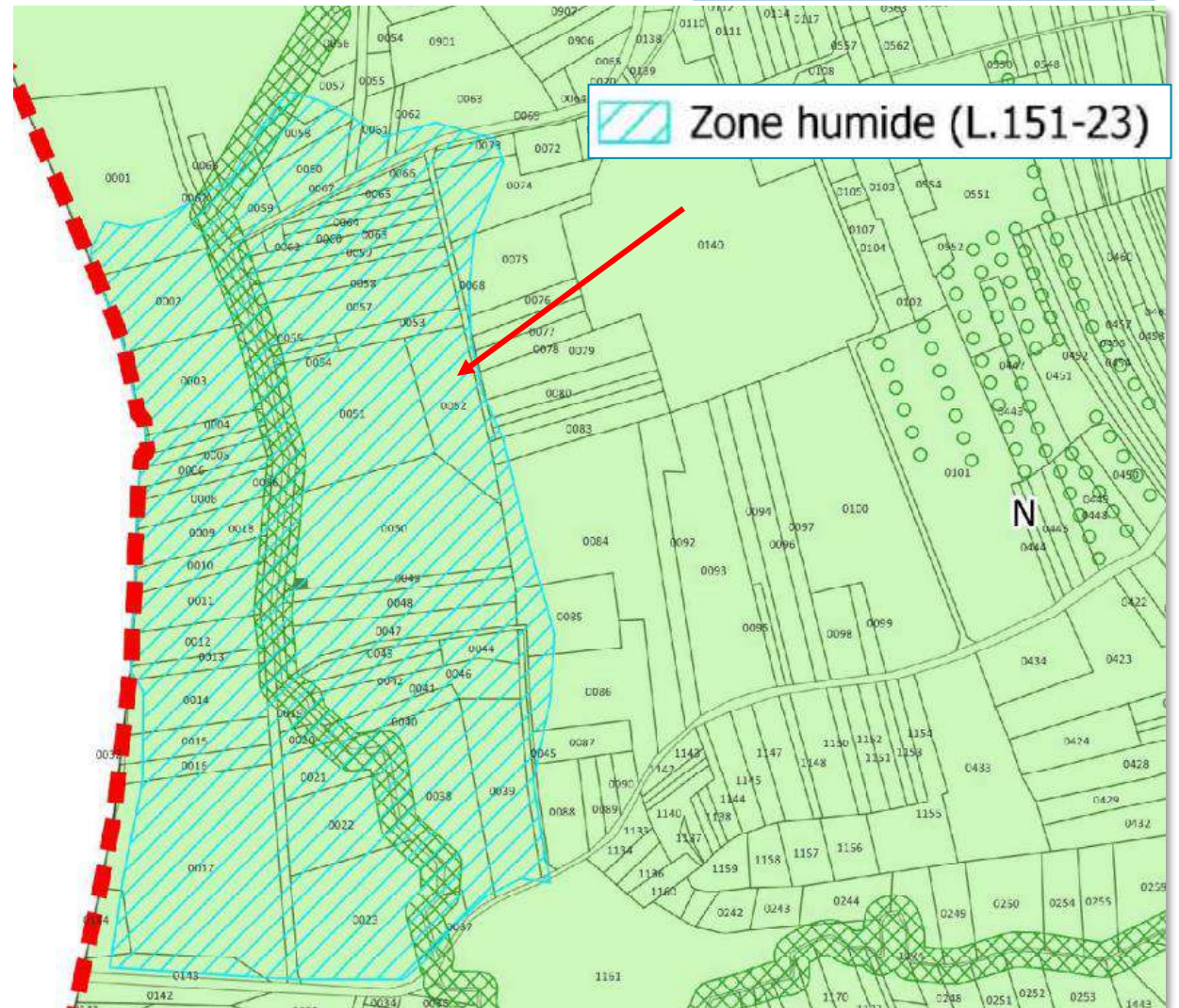


Classement en un zonage adapté :

- En zonage N potentiellement indicé (Nzh)
- **En sur-zonage au titre du L. 151-23 CU**
- En Espaces Boisés Classés (EBC)

Création d'emplacements réservés (ER) (L.151-41 CU)

PLU de Ceyzériat (01)



PLU(i) – Règlement

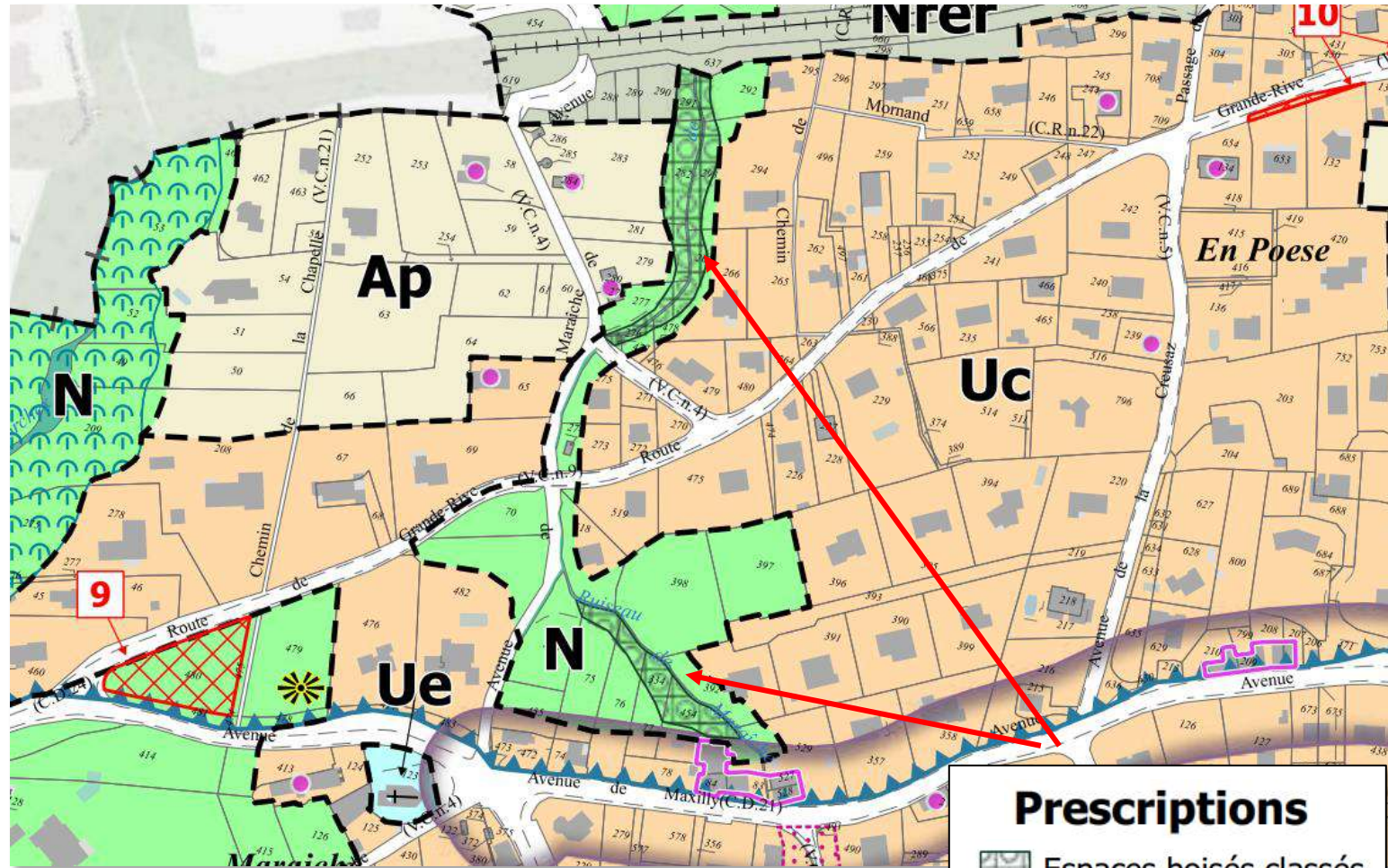


PLU Neufvecelle (74)


Classement en un zonage adapté :

- En zonage N potentiellement indicé (Nzh)
- En sur-zonage au titre du L. 151-23 CU
- En Espaces Boisés Classés (EBC)

Création d'emplacements réservés (ER) (L.151-41 CU)



Prescriptions

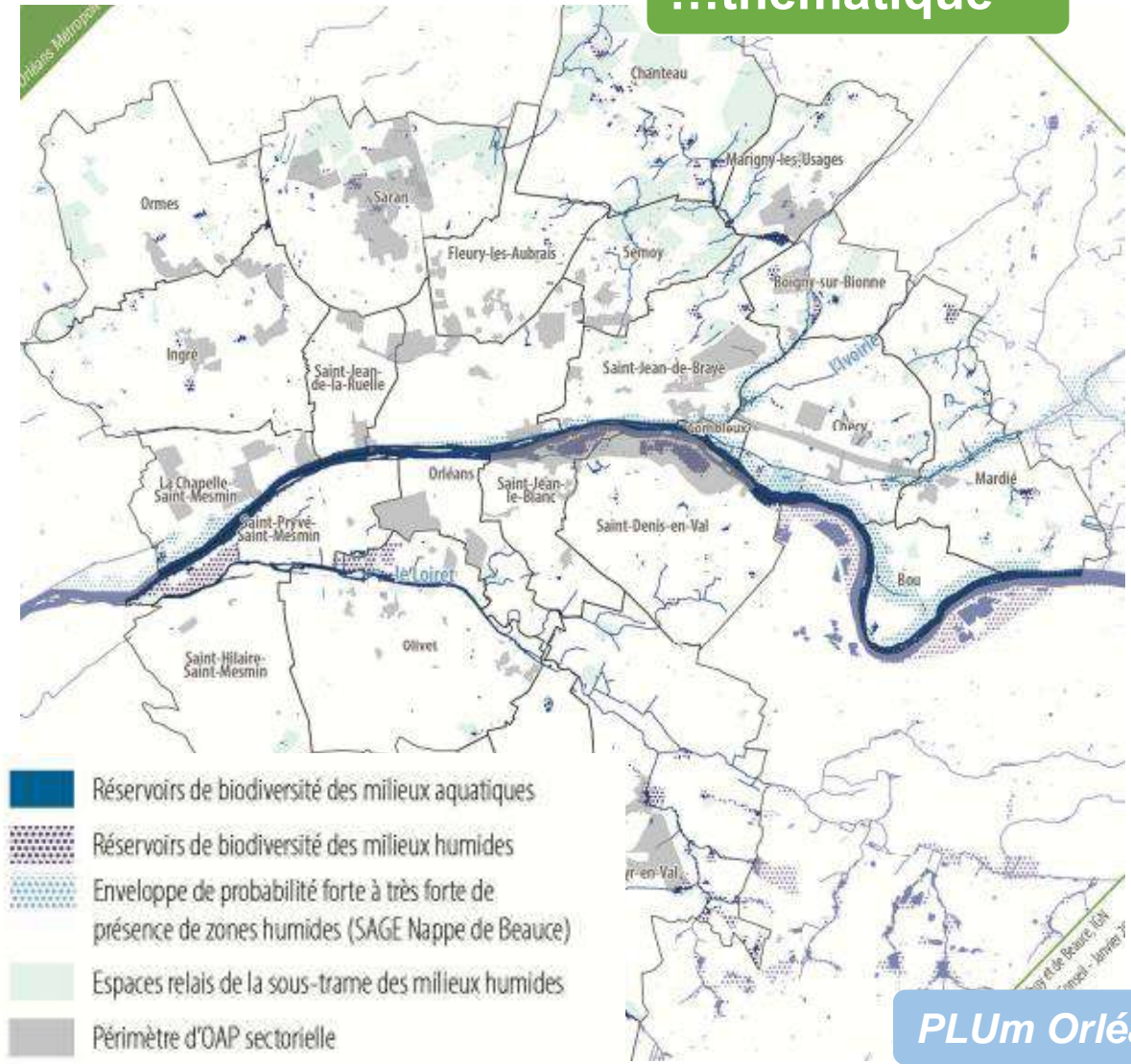
 Espaces boisés classés

Préconisations d'intégration des zones humides dans le PLU(i)

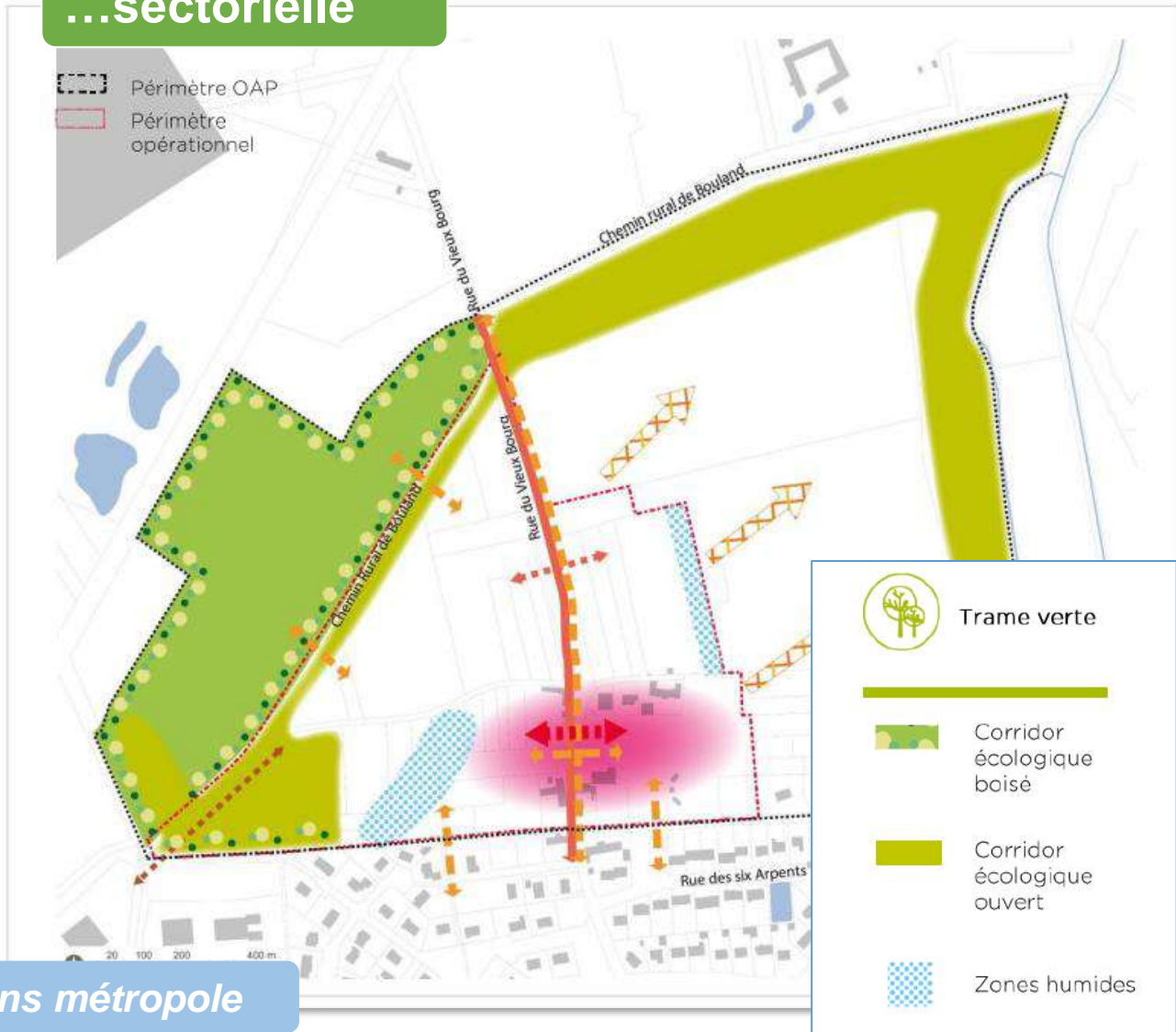
PLU(i) – OAP...



...thématique



...sectorielle



Merci de votre attention